

POLITIQUE DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Développer des économies rurales inclusives



Avertissement

Ce document est produit par la Banque islamique de développement (BID) et ne peut être utilisé par ses destinataires que dans l'exercice de leurs fonctions officielles. Son contenu ne peut être divulgué sans l'autorisation de la BID. Les opinions qui y sont exprimées ne traduisent nullement un jugement ou le point de vue de la BID ou de ses pays membres concernant le statut juridique d'un territoire, l'approbation ou l'acceptation de ces limites et informations. Les données et informations fournies dans ce document ont été compilées à partir de sources disponibles, et les références quant à l'origine des données sont fournies dans la mesure du possible. La BID ne peut être tenue responsable de la fiabilité, de l'exhaustivité et du bien-fondé des données et informations.

Table des matières

Abréviations.....	iv
Objet, objectifs et contexte.....	1
Définitions.....	2
Portée	4
Principes directeurs :	8
Rôles et responsabilités.....	9
Politiques connexes.....	10
Historique des versions	10

Abréviations

10YS	Stratégie décennale de la BID
BID	Banque islamique de développement
BMD	Banque multilatérale de développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
ODD	Objectif de développement durable
ONU	Organisation des Nations Unies
P5P	Programme quinquennal du Président (BID)
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises

Objet, objectifs et contexte

1. **Objet.** La Politique du secteur de l'agriculture et du développement rural entend donner une orientation stratégique aux investissements de la Banque islamique de développement (BID) en faveur du développement agricole et rural de ses pays membres. Cette politique définit un cadre pour le soutien du Groupe de la BID aux pays membres afin d'améliorer la sécurité alimentaire par le biais du développement rural et agricole, et ce pour favoriser la croissance économique et la création d'emplois en milieu rural. Le principe de la politique est de promouvoir la commercialisation des petites exploitations agricoles par le développement de chaînes de valeur agricoles, tout en mettant l'accent sur la participation du secteur privé.
2. **Objectifs :** La Stratégie décennale de la BID définit l'inclusion, la connectivité et la croissance du système financier islamique comme étant les principaux objectifs stratégiques de l'institution en matière de développement. Ces objectifs constituent les éléments fondamentaux de l'objectif global de la Politique du secteur de l'agriculture et du développement rural, à savoir promouvoir une agriculture et un développement rural durables, résilients et équitables par le développement de chaînes de valeur agricoles viables et rentables, et par la promotion d'une finance islamique innovante. À cette fin, la politique poursuit les trois objectifs suivants :
 - réduire la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire ;
 - renforcer les partenariats public-privé en vue de réaliser l'objectif global d'une agriculture et d'un développement rural durables, inclusifs et équitables ; et
 - créer des possibilités d'emploi en milieu rural, tant dans l'agriculture que dans l'économie rurale non agricole.

En particulier, dans les pays membres tributaires de l'agriculture, le secteur de l'agriculture et du développement rural est reconnu non seulement comme un mode de vie et un facteur important du développement socio-économique national, mais aussi comme un moteur de la croissance économique. Le secteur est le plus grand contributeur au produit intérieur brut (PIB) dans la plupart des pays membres, avec un apport de plus d'un cinquième du PIB dans dix-huit pays membres et de plus d'un tiers du PIB dans neuf autres. En outre, il fournit un tiers des possibilités d'emploi dans leur ensemble.¹

1. Banque islamique de développement (Juillet 2018) « Agriculture and rural development sector study ». Djeddah

De grands progrès ont été réalisés récemment en matière de réduction de la faim et de la pauvreté, et d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays en développement. Les gains de productivité et les progrès technologiques ont contribué à une utilisation plus efficace des ressources et ont amélioré la sécurité alimentaire dans certains pays membres. Il subsiste toutefois des questions majeures qui revêtent une importance cruciale pour de nombreux pays membres :

- la persistance de l'extrême pauvreté, de la malnutrition et de la faim ;²
 - une faible productivité agricole et une incapacité à répondre à la demande alimentaire croissante, notamment en Afrique subsaharienne ;
 - un accès insuffisant au marché ;
 - des pertes et du gaspillage alimentaires croissants ;
 - de faibles niveaux de technologie agricole et des infrastructures rurales limitées, en particulier en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne ; et
3. La présente Politique du secteur de l'agriculture et du développement rural s'appuie sur une analyse de la BID - l'étude sur le secteur de l'agriculture et du développement rural ³ - et sur les conclusions et recommandations d'un large éventail de consultations des parties prenantes, y compris les pays membres et les partenaires de développement. La politique tient compte de la multiplicité des défis et des priorités dans les 57 pays membres et de la diversité de leurs ressources, de leurs structures socio-économiques et de leurs stades de développement. Elle est guidée en interne par la Stratégie de développement durable et le Programme quinquennal du Président, et en externe par le Plan d'action à l'horizon 2025 de l'Organisation de coopération islamique (OCI) et par les Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies.

Définitions

4. Dans le cadre de cette politique, *l'agriculture* comprend la production végétale, animale et avicole, l'apiculture, la pêche et l'aquaculture.

2. Plus d'un tiers de la population totale des pays membres de la BID est considérée comme étant en situation de pauvreté multidimensionnelle. Les différences régionales dans ce domaine montrent que près de deux tiers des personnes vivant en Afrique subsaharienne (62,4 %) sont pauvres en termes multidimensionnels, contre 15,4 % pour les pays membres de l'Asie et 9,6 % pour les pays membres du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

3. Islamic Development Bank (July 2018) « Agriculture and rural development sector study ». Jeddah.

5. **La chaîne de valeur fait** référence à un ensemble d'acteurs et d'activités interconnectés qui acheminent les produits agricoles de la ferme au consommateur final, avec une valeur ajoutée au produit à chaque étape.⁴
6. **Une agriculture climato-intelligente** est une agriculture qui augmente durablement la productivité, renforce la résilience (adaptation au climat), réduit ou supprime les émissions de gaz à effet de serre lorsque cela est possible (atténuation des changements climatiques) et favorise la réalisation des objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire et de développement.⁵
7. **Une agriculture résiliente** répond à la fois aux besoins alimentaires et de développement à court et très long terme, de l'échelle locale à l'échelle mondiale, sans déstabiliser les systèmes écologiques mondiaux. Les systèmes agricoles résilients sont capables d'absorber les effets des événements stressants (environnementaux ou autres), de s'y adapter ou de s'en remettre de manière opportune et efficace.⁶
8. **La colocalisation** est un modèle de développement dans lequel les interventions sont concentrées dans une zone géographique particulière afin de garantir des effets cumulatifs plus importants à cet endroit.
9. **La sécurité alimentaire et nutritionnelle** signifie que toutes les personnes, à tout moment, ont un accès économique, social et physique à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui répond à leurs besoins et préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine. Les quatre piliers de la sécurité alimentaire sont (i) la disponibilité, (ii) la stabilité, (iii) l'accessibilité (y compris la capacité financière) et (iv) la nutrition, la qualité et la sécurité des aliments.⁷
10. **Le système alimentaire** englobe toutes les composantes et actions concernant l'ensemble des étapes de la production alimentaire (de la source d'origine au consommateur), ainsi que les résultats socio-économiques et environnementaux de ces activités.⁸

4. Bolzani, D., de Villard, S. and de Pryck, J.D. (2010) 'Agricultural value chain development: threat or opportunity for women's employment?' Document de politique générale sur le genre et l'emploi rural no. 4. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA) et Bureau international du travail, Genève et Rome.

5. FAO (2013) « Climate-smart agriculture sourcebook ». FAO, Rome.

6. Field, C.B, Barros, V., Stocker, T.F. and Dahe, Q. (eds) (2012) Glossary of terms. In: Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation: Special Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press, Cambridge.

7. FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO (2018) 'The state of food security and nutrition in the world 2018: building climate resilience for food security and nutrition'. FAO, Rome.

8. Compact2025, World Bank, Rabobank and Landesa (2016) 'Global food system index: concept note'. International Food Policy Research Institute, Washington, DC.

Portée

11. La Politique du secteur de l'agriculture et du développement rural orientera les investissements de la BID dans ses pays membres. Elle s'applique à tous les projets, programmes et initiatives financés par la BID dans le secteur. La politique offre une plateforme pour les synergies au sein du Groupe de la BID afin de produire l'impact de développement souhaité tout en optimisant l'efficacité. Elle permet aussi à la BID de nouer des partenariats utiles avec des partenaires de développement multilatéraux, notamment les banques multilatérales de développement, les organisations de la société civile et le secteur privé.
12. Cette politique a trois objectifs, six piliers politiques et quatre principes directeurs (voir le cadre politique, Figure 1). Les six piliers politiques suivants tiennent compte de la diversité des situations socio-économiques, des stades de développement, des défis et des priorités dans les 57 pays membres :

- (i) **Mise en place d'une agriculture résiliente et climato-intelligente.** La BID encouragera une agriculture climato-intelligente qui renforce la résilience et améliore la productivité agricole. Elle accordera une attention particulière à la résilience des pays fragiles à haut risque et à faible capacité. L'étude sur le secteur de l'agriculture et du développement rural a révélé que la productivité agricole dans les pays membres est actuellement inférieure à la moitié de la moyenne mondiale, et que son augmentation contribuera directement et de manière significative aux objectifs de développement agricole et rural. La BID aidera à améliorer la capacité d'adaptation des petits exploitants au climat grâce à un meilleur accès aux technologies susceptibles de booster le rendement, aux infrastructures et au savoir-faire.

The La Banque fera preuve de détermination et de leadership en s'attaquant résolument aux menaces liées au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. L'intégration des efforts de protection de la nature et de conservation de la biodiversité est également un élément clé de cette politique, et ce par la promotion de pratiques favorisant l'utilisation durable du capital naturel et la protection des zones écologiquement critiques.

En raison de la dimension mondiale du changement climatique, la BID soutiendra la coopération internationale la plus large possible et poursuivra des partenariats ciblés afin d'accroître les capacités d'adaptation des systèmes agricoles et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, grâce à des mesures d'atténuation et à de nouvelles technologies appropriées.

Figure 1. Cadre de la politique du secteur de l'agriculture et du développement rural

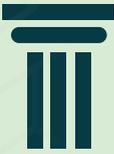
Objectif



Promouvoir une agriculture et un développement rural durables, résilients et équitables par :

- la réduction de la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire
- la promotion des partenariats public-privé
- la création de possibilités d'emploi en milieu

Piliers



Mise en place d'une agriculture résiliente et climato intelligente

Amélioration de l'accès aux marchés

Promotion des approches inclusives, durables et intégrées

Promotion de l'accès à la microfinance islamique

Promotion la participation du secteur privé

Principes directeurs



Synergie et complémentarité

Une approche fondée sur la chaîne de valeur, la participation

du secteur privé, l'innovation, la science et la technologie

Différenciation régionale

- (ii) **Amélioration de l'accès aux marchés rémunérateurs.** La BID aidera les pays membres à améliorer les infrastructures du marché et à soutenir des liens solides entre agriculteurs et acheteurs, ce qui facilitera la commercialisation de l'agriculture de subsistance.

La BID soutiendra les efforts visant à combler l'écart entre les femmes et les hommes dans les rôles productifs et sociaux des chaînes d'approvisionnement.

Dans le contexte plus large de la promotion de systèmes alimentaires durables, la BID accordera des prêts dans des domaines où la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires est intégrée à la chaîne de valeur. La Banque renforcera le rôle du secteur privé en vue de développer les chaînes de valeur, de mobiliser des financements, de fournir des mécanismes efficaces de prestation de services et de contribuer au transfert de technologies et de savoir-faire. La BID soutiendra le financement du commerce et encouragera la mise en réseau des entreprises à l'intérieur et au-delà des frontières.

- (iii) **Promotion des approches inclusives, durables et intégrées.** La BID soutiendra les projets et programmes qui adoptent une approche intégrée de l'agriculture et du développement rural grâce à un meilleur accès aux services de base, aux infrastructures et aux opportunités économiques. Ces projets et programmes devraient appuyer des interventions innovantes, durables et modulables permettant aux populations locales de s'approprier et de prendre l'initiative de la transformation de leur environnement rural. La BID assurera la colocalisation des actions de développement afin de créer des synergies visant à produire de plus grands résultats et impacts dans les pays membres grâce à des opportunités multisectorielles et multidisciplinaires. Une attention particulière sera accordée à l'autonomisation économique par la création d'emplois et l'accès aux services en faveur des femmes et des jeunes.

- (iv) **Promotion de l'accès aux produits et services financiers islamiques.** La finance islamique est au cœur de ce qui confère à la BID son caractère unique parmi les BMD, tant par son mandat que par son expérience. La BID vise à améliorer les investissements dans l'agriculture qui génèrent une croissance durable dans les communautés rurales, et à renforcer l'intermédiation financière islamique en milieu rural. Les institutions de microfinance vont également favoriser l'autonomisation économique des clients grâce à des services non financiers, tels que la facilitation de l'accès aux marchés et aux informations y afférentes..

La BID encouragera le développement de produits de microfinance islamiques répondant aux besoins des petits exploitants et des petites et moyennes entreprises (PME) impliquées dans le développement rural. En outre, la Banque s'engagera dans le développement des capacités et le dialogue politique afin de promouvoir un environnement juridique et réglementaire propice à l'utilisation de produits conformes à la Charia. La BID mettra également l'accent sur une collaboration plus étroite visant la sensibilisation aux produits et services financiers islamiques auprès des institutions financières nationales et multilatérales qui œuvrent pour le développement agricole et rural.

- (v) **Promotion de la participation du secteur privé.** La BID soutiendra la participation et les contributions du secteur privé à toutes les étapes de la conception, de la formulation et de la mise en œuvre des projets pour garantir des impacts durables. Elle aidera les pays membres à attirer les investissements étrangers afin de générer une croissance à grande échelle et d'augmenter le nombre d'emplois de meilleure qualité dans les zones rurales. La Banque appuiera le développement du secteur agricole commercial et encouragera le secteur privé à développer des chaînes de valeur, à mobiliser des financements, à fournir des mécanismes efficaces de prestation de services et à contribuer à la recherche et au développement dans le domaine de l'agriculture et du développement rural. En outre, la BID encouragera et soutiendra l'investissement direct étranger dans l'agriculture au sein des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique par le développement de zones économiques spéciales à base géographique telles que les agro-pôles et les zones de transformation agroalimentaire.
- (vi) **Renforcement des capacités humaines.** La BID reconnaît l'importance du renforcement des capacités pour la réussite de son financement en faveur du développement. Le renforcement des capacités fait partie intégrante de l'évolution de la BID, qui est passée du statut de financier à celui de fournisseur de connaissances et de médiateur impartial de solutions de développement pour ses pays membres. En outre, la Stratégie décennale souligne la nécessité pour la BID de changer progressivement pour devenir à la fois une banque de développement et une banque pour les acteurs du développement, et définit un nouveau modèle d'entreprise mettant l'accent sur le rôle de la Banque en tant que catalyseur de la coopération entre les acteurs du développement à chaque étape du cycle de développement.

La BID collaborera donc avec des partenaires de premier plan et des agences spécialisées, et par le biais de mécanismes internes avec les départements concernés, pour soutenir : le renforcement des capacités dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre des projets ; l'enseignement et la formation techniques et professionnels dans le domaine de l'agriculture - en privilégiant le soutien humain et institutionnel à l'éducation pour l'employabilité ; et les coopératives de producteurs locales et nationales. La BID accordera la priorité, par le biais de ses programmes de renforcement des capacités, aux pays fragiles et à ceux sortant de conflit.

Principes directeurs

13. La politique est fondamentalement axée sur le client et contribue à la réalisation des objectifs de la Stratégie décennale et des Objectifs de développement durable (ODD 1, 2 et 13 en particulier). Les quatre principes suivants guideront les programmes, projets et initiatives financés par la BID dans le domaine de l'agriculture et du développement rural dans le cadre des piliers politiques décrits au point 12 ci-dessus.
 - (i) Synergie et complémentarité. La BID va promouvoir la synergie au sein du Groupe et avec d'autres partenaires de développement aux fins de la colocalisation des investissements pour assurer un plus grand impact. La Banque privilégiera les prêts aux projets intégrés dont les composantes sont complémentaires, de sorte à répondre aux besoins socio-économiques des communautés rurales. La préférence sera accordée aux projets et programmes communautaires ruraux garantissant l'intégration et la colocalisation du financement destiné au développement.
 - (ii) Approche de la chaîne de valeur et participation du secteur privé. Le financement de la BID soutiendra les projets et programmes utilisant l'approche de la chaîne de valeur (le modèle entrées-sorties de marché). La Banque encouragera le secteur privé à jouer un rôle essentiel pour assurer le développement durable. Les prêts de la BID garantiront la création d'emplois ainsi que la viabilité du financement.
 - (iii) Innovation, science et technologie. La BID aidera les pays membres à mobiliser ou à déployer la science et la technologie pour accélérer la transformation de l'agriculture et stimuler la croissance économique en milieu rural. La Banque encouragera les projets et programmes comportant des modèles de développement innovants basés sur la

recherche. Les projets financés par la BID devraient inclure un volet de promotion de la science et de la technologie et/ou de transfert de technologie, y compris l'adoption et la promotion des meilleures pratiques régionales et mondiales. La BID utilisera son programme Reverse Linkage, entre autres, pour promouvoir la coopération Sud-Sud comme moyen de transfert de technologies.

- (iv) Différenciation régionale. En plus des trois premiers principes directeurs, la BID appliquera la différenciation régionale pour établir les priorités de financement des projets et programmes. Cette différenciation traduit la diversité des défis et des priorités dans les 57 pays membres et la variété de leurs ressources, de leurs structures socio-économiques et de leurs stades de développement.

L'Afrique subsaharienne est la région la plus vulnérable en termes de pauvreté, de sécurité alimentaire et d'indicateurs sociaux. La BID accordera ici une attention particulière à l'amélioration de la productivité agricole et à la réduction des pertes élevées après récolte, ce qui permettra de réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, la priorité sera donnée au renforcement de l'efficacité de la gestion de l'eau, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'à la réduction de la forte dépendance à l'égard des importations. En outre, la BID aidera à améliorer l'environnement des investissements afin de garantir un rôle croissant du secteur privé dans l'amélioration des systèmes alimentaires et de l'accès au marché.

En Asie, la BID accordera une attention particulière aux priorités régionales en matière de réduction de la pauvreté et d'augmentation de la valeur ajoutée afin de soutenir la compétitivité des pays membres et d'améliorer leur productivité. Pour les pays de la sous-région de l'Asie centrale en particulier, la BID mettra davantage l'accent sur la réforme institutionnelle et l'accès au marché, tandis que pour l'Asie de l'Est, elle s'attachera à accroître les investissements dans les zones rurales, en réponse à l'important flux migratoire en provenance des zones urbaines. La Banque contribuera également à renforcer la capacité de l'Asie de l'Est à absorber une urbanisation croissante. Enfin, en Asie du Sud, l'attention sera accordée à l'augmentation de la productivité et à la réduction de la malnutrition infantile, de la fragmentation des terres et des fortes différences entre hommes et femmes et entre localités.

Rôles et responsabilités

14. La Banque dirigera la mise en œuvre de la présente politique du secteur de l'agriculture et du développement rural au sein du Groupe de la BID. Les entités suivantes du Groupe auront aussi des rôles particuliers et des niveaux d'engagement variables : la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), le Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) et la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC).
15. Les piliers de la présente politique comprennent des volets dans lesquels d'autres partenaires de développement ont démontré un avantage comparatif et ont une plus grande expérience en matière de mise en œuvre. Ces partenaires seront donc les chefs de file dans ces domaines, avec l'étroite collaboration de la BID en tant que facilitateur. Pour garantir des résultats durables, les pays membres et leurs bénéficiaires ciblés doivent être en mesure de mener et de s'approprier la mise en œuvre de la Politique du secteur de l'agriculture et du développement rural, avec l'aide conjointe de la BID et des partenaires concernés qui sont actuellement ou potentiellement intéressés

Politiques connexes

16. La politique est en rapport avec les documents de politique des pays, actuels et prévus, y compris « l'Engagement et la programmation par pays », la classification des pays membres fragiles et touchés par des conflits, et la politique de la Banque en matière de relations avec les gouvernements de facto.
17. Dans la classification des pays sur la base des réalisations au titre des ODD, comme moyen de sélectionner et de prioriser les opérations par pays dans le secteur, la Politique de l'agriculture et du développement rural sera guidée par les politiques opérationnelles et financières de la Banque.
18. Au niveau opérationnel, la politique est en adéquation avec un certain nombre de documents de politique et de stratégie de la BID (et d'autres encore peuvent suivre pendant la durée de la présente politique), notamment ceux sur la science, la technologie et l'innovation, le développement de partenariats, la mobilisation des ressources, la coopération et l'intégration régionales, le programme Reverse Linkage, l'autonomisation des femmes,

le développement de la jeunesse, les situations de fragilité et postérieures à un conflit, la participation des ONG et de la société civile, la gestion des fonds fiduciaires, l'éducation, la santé, les transports, l'énergie, le changement climatique et la gestion des connaissances.

Historique des versions

19. La politique sectorielle de l'agriculture et du développement rural est la première du genre depuis la création de la BID. Elle représente les principaux domaines faisant l'objet de réorientation par rapport au passé et reflète ce que la BID devrait ainsi faire différemment. La politique :

- est la première politique globale de l'agriculture et du développement rural ;
- s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale de la BID ;
- évite les tendances antérieures à privilégier les interventions avant récolte, l'agriculture ou le développement rural isolés ;
- se concentre sur l'adaptation au changement climatique et sur le renforcement de la résilience ;
- privilégie les partenariats utiles avec le secteur privé ;
- accorde une attention particulière aux pays fragiles et aux pays sortant d'un conflit ;
- s'appuie sur les innovations et le transfert de technologies appropriées ; et
- met l'accent sur la création d'emplois et le renforcement des capacités pour l'employabilité des femmes et des jeunes.

